

QUE LES RAMES ÉTAIENT LOURDES !

En réponse à la condamnation unanime des organisations syndicales, concernant l'absence de Bruno Bezard à ce CTR relatif au dialogue social, M Perrin a essayé d'expliquer sa présence à Nantes.

Il se serait rendu sur place pour répondre à une demande des organisations syndicales, afin d'aller répondre aux questions des agents du réseau ! Ce qui, soit dit en passant, n'est pas la lecture des organisations syndicales locales. Il a ajouté qu'il était conscient que les ambiguïtés auraient dû être levées avant, afin que son absence ne soit pas perçue négativement.

CIRCULEZ IL N'Y A RIEN A VOIR !

Sur les autres sujets généraux, les réponses de l'administration se sont limitées à des déclarations de principe laconiques :

Pas de déni sur le mauvais climat régnant autour des thématiques du ras le bol fiscal exprimant des mécontentements différents entre les mesures anti-retraités, les salariés subissant le gel du barème de l'impôt sur le revenu, le patronat et les grandes fortunes en voulant toujours plus, mais aussi le mouvement des bonnets rouges réclamant la suppression de l'écotaxe et manifestant dans la plus grande confusion.

La sécurité des agents et des cadres est une priorité. Le DG l'aurait prouvé lors des campagnes IR et de recouvrement, en donnant comme consignes aux directeurs d'être présents pour protéger les cadres et les équipes. La DGFIP est une grande famille professionnelle et on ne touche pas à la famille.(! ?)

Rapports Silicani, Pêcheur : M Pêcheur était présent lors des discussions sur nos statuts particuliers, nous arriverons à le convaincre de la spécificité de nos missions. On ne peut pas aller dans le champ du non spécifique, sinon cela remettrait en cause notre maison.

PFR : sa mise en place à la DGFIP n'est pas prévue avant 2017, on a le temps d'en discuter.

ECO taxe : cela concerne les douanes.

ZUS : s'il y a des problèmes géographiques, il faut les signaler.

Taux Pro/Pro : l'objectif est d'en faire autant que possible.

En clair, rien de bien convaincant !

QUELQUES AVANCÉES SUR LES PÉRIMÈTRES DES CTR

Concernant les fiches techniques communiquées pour les CTR, M Perrin a indiqué que l'objectif n'était pas de figer les sujets dans le marbre. Il a acté que les thèmes demandés dans sa déclaration liminaire, par la CGT FINANCES PUBLIQUES, seront être intégrés (RIALTO, Domaines, règles de gestion...).

Les organisations syndicales devront indiquer à la DG quels sont les ordres du jour qui devront faire l'objet d'un avis ou d'une simple information.

A ce stade, la CGT FINANCES PUBLIQUES a d'ores et déjà demandé un CTR à part entière sur la situation des SIE. La DG a donné son accord pour organiser la tenue d'un premier GT devant servir à déterminer les thèmes qui seront abordés dans un cycle de négociations dédiées.

COMMENTAIRES DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

La CGT FINANCES PUBLIQUES a dénoncé les conséquences sur la DGFIP d'une politique gouvernementale poursuivie à l'identique (lire la déclaration liminaire).

Lors du CTR du 1/10/2013, le directeur général a confirmé qu'il n'y aurait pas de contrôle fiscal sur les CICE et CIR, au delà des conditions d'éligibilité et de liquidation. Il a ajouté que ces crédits ne doivent pas être des déclencheurs du contrôle fiscal, ni un axe de recherche.

Or, ces déclarations sèment le trouble et participent des mouvements qui émergent en Bretagne. Les employeurs demandent la suppression de l'ECO taxe et appellent en même temps l'Etat au secours par le biais de subventions publiques.

Les 20 MD € pour le CICE ne vont pas créer les emplois escomptés. Que penser des amendements Pigeons et Poussins, les 50MD€ de fraude fiscale ... ? Pourtant on continue à dégraisser les effectifs de la

DGFIP, à ne pas revaloriser les bas salaires et à contester la GIPA.

L'Etat n'aurait-il pas les moyens d'une politique de l'emploi ? Les ministres sont totalement fermés aux revendications des personnels.

Concernant le rapport Pecheur et la PFR, la CGT attend que la direction générale reconnaisse notre spécificité DGFIP. Elle demande qu'un nouveau CTR soit convoqué pour s'expliquer, parce que le directeur général renvoie le débat au niveau interministériel. Elle rappelle qu'en 2008, il y eu des conflits à la DGFIP sur la PFR et la loi mobilité. Quelles que soient les évolutions de notre direction, il est hors de question d'accepter des reculs sur les droits et garanties des agents et des missions. Le changement c'est renouer un dialogue sincère avec les organisations syndicales ! Dans cette perspective, la CGT Finances Publiques annonce d'ores et déjà qu'elle ne participera pas au prochain CTR du 22 novembre sur la démarche stratégique, parce qu'elle veut se consacrer au bilan contradictoire des missions.

Enfin, la CGT FINANCES PUBLIQUES demandera également un CTR sur la négociation, conformément à ce qu'elle a exposé dans sa déclaration liminaire. Une première réunion est programmée fin janvier

Concernant la re-internalisation de l'eau le directeur général avait expliqué que la note était une maladresse et qu'elle serait réécrite. On l'attend toujours !